

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 MAI 2017

Présents : Mmes BOYAT Sylvie et DWORAK Bogéna
Mrs BOINNARD Cyril, DELERCE Olivier, DUPONT Éric, JOSSERAND Jean-François,
MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h 35.

Le Compte-rendu de la séance du 31 mars 2017 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme :
 - VULLIEZ Colette (prolongation CU a)
Lieu-dit : « Tête Champs Marmo »
Références cadastrales : B 1245 – 1247 – 1250 – 1251
Objet : Prolongation du CU
Observations : *Les observations sont identiques à celles du CU précédent.*
Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - PUYPE Éric (CU a)
Lieu-dit : « Les Rossets »
Références cadastrales : B 3403
Objet : Vente PUYPE/SCI 4 place de l'esplanade
Observations :
 - Places de parking : 3 par logements
 - Les branchements aux réseaux seront faits par une entreprise agréée par la commune
 - Raccordement au réseau collectif : le raccordement au réseau d'assainissement se fera soit vers la route communale en bas du terrain (avec autorisation écrite des propriétaires des terrains traversés) soit vers le haut du terrain (avec une pompe de relevage)
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales avec canalisation du trop-plein vers les eaux pluviales
 - Réseaux EDF et PTT en souterrain
 - Taxe de raccordement au réseau d'assainissement.
 - Taxe de branchement au réseau d'eau.Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - PUYPE Éric (CU a)
Lieu-dit : « Les Rossets »
Références cadastrales : B 187
Objet : Vente PUYPE/SCI 4 place de l'esplanade
Observations :
 - Places de parking : 3 par logements
 - Les branchements aux réseaux seront faits par une entreprise agréée par la commune
 - Raccordement au réseau collectif : le raccordement au réseau d'assainissement se fera soit vers la route communale en bas du terrain (avec autorisation écrite des propriétaires des terrains traversés) soit vers le haut du terrain (avec une pompe de relevage)

- Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
- Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales avec canalisation du trop-plein vers les eaux pluviales
- Réseaux EDF et PTT en souterrain
- Taxe de raccordement au réseau d'assainissement.
- Taxe de branchement au réseau d'eau.

Avis : Favorable en respectant les observations données.

○ PUYPE Éric (CU a)

Lieu-dit : « La Bronne »

Références cadastrales : B 3447

Objet : Vente PUYPE/SCI 4 place de l'esplanade

Observations :

- Places de parking : 3 par logements
- Les branchements aux réseaux seront faits par une entreprise agréée par la commune
- Raccordement au réseau collectif : le raccordement au réseau d'assainissement se fera soit vers la route communale en bas du terrain (avec autorisation écrite des propriétaires des terrains traversés) soit vers le haut du terrain (avec une pompe de relevage)
- Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
- Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales avec canalisation du trop-plein vers les eaux pluviales
- Réseaux EDF et PTT en souterrain
- Taxe de raccordement au réseau d'assainissement.
- Taxe de branchement au réseau d'eau.

Avis : Favorable en respectant les observations données.

○ PUYPE Éric (CU a)

Lieu-dit : « Fils du Chablais »

Références cadastrales : B 1513 – 1516 – 1511

Objet : Vente PUYPE/SCI 4 place de l'esplanade

Avis : Parcelles en dehors de la carte communale.

• Permis de Construire :

○ PUYPE Éric (CU a)

Lieu-dit : « Les Rossets »

Références cadastrales : B 3447

Objet : Démolition d'une grange et création d'un abri ouvert pour 3 places de parking

Avis : Favorable en respectant les observations données.

○ MAGNIN Clément (modification du PC 07427112B008)

Lieu-dit : « Derrière Jean »

Références cadastrales : B 2122 – 2514 – 2519

Objet : Agrandissement du chalet et transformation du studio en salle de jeu. (+23.15 m²)

Avis : Favorable en respectant les observations données (Voir PC 07427112B008).

• Déclaration Préalable :

○ DE MOUBRAY Selena (modification de la DP 07427116B0007)

Lieu-dit : « La Mouillette »

Références cadastrales : B 3447

Objet : Modification des fenêtres et déplacement d'une porte

Avis : Favorable en respectant les observations données.

○ MORAND Jean-Claude (sort de la salle de conseil)

Lieu-dit : « Les Rossets »

Références cadastrales : B 174

Objet : Fermeture d'une terrasse existante par une véranda

(12,5 m²)

Avis : Favorable en respectant les observations données.

3. Forêts :

Travaux sylvicoles 2017.

Le maire et le CM décident d'entreprendre les travaux sylvicoles suivants :

- Dépressage avec nettoyage de jeune peuplement sur une superficie de 2 ha
Localisation : A.x
Une aide financière pourrait être apportée.
- Dégagement manuel de plantation sur une superficie de 2 ha
Localisation : A.u

Coupe 2018

Monsieur le Maire informe le CM de la coupe de bois proposée par l'ONF pour l'année 2018.

Délibération : Pour : 9/9.

4. Point 'Halte du Moulin' :

Monsieur le Maire informe le CM des réponses apportées pour l'application du bail commercial.

Concernant les charges, le CM décide de modifier le montant : 500 € par mois (au lieu de 900 €).

Vote : Pour : 9/9.

5. Numérotation des voies :

Le vendredi 12 mai 2017, le positionnement pour l'implantation des mâts a été réalisé.

La distribution des numéros de maison et du kit de fixation aura lieu le dimanche 11 juin lors du premier tour des élections législatives à l'accueil de la mairie.

Horaires	Dimanche 11 juin 2017
8 h 30 – 9 h 30	Nathalie
9 h 30 – 12 h 30	Denis
13 h 30 – 16 h 30	Sylvie
16 h 30 – 18 h	Nathalie

6. Organisation des Élections Législatives du 11 Juin 2017 et du 18 Juin 2017 :

Horaires	Dimanches 11 juin 2017	Dimanches 18 juin 2017
8 h – 10 h 30	Bogena et Julien	Bogena et Olivier
10 h 30 – 13 h	Jean-François et Julien	Sylvie et Jean-François
13 h – 15 h 30	Cyril et Stéphane	Cyril et Stéphane
15 h 30 – 18 h	Jean-Claude et Éric	Jean-Claude et Eric

7. Point sur les travaux de voirie :

Travaux à venir :

- Peinture de la signalétique au sol.
- Réfection du pont des Meuniers.
- Fauchage des talus.
- Entretien des couches de surfaces (émulsion).

8. Point sur les travaux du cimetière :

L'enrobé des allées a été fait.

Des barrières de protection sont à venir.

9. Point sur les travaux de l'Église :

Monsieur le Maire informe le CM du montant des travaux pour la mise aux normes de l'électricité de l'église et de la réfection de l'éclairage.

Une réunion avec le conseil paroissiale sera prochainement programmée.

10. Contrat photocopieuse :

Monsieur le Maire présente au CM le contrat proposé par l'entreprise ISI Solutions concernant les photocopieurs de la Mairie et de l'école et décide de retenir la société ISI Solutions.

11. Créneau horaire « Agorespace » :

Éric DUPONT présente la demande de « L'Écho des Montagnes » concernant l'utilisation de l'Agorespace par les groupes logeant au centre de vacances.

La pancarte suivante sera mise :

'L'Écho des Montagnes' est autorisé à utiliser l'Agorespace uniquement de 10h00 à 12h00'.

12. Convention logement « PLS ADIL » :

Monsieur le Maire donne lecture de convention entre la commune et l'enregistrement des demandes de logement locatif social.

Délibération : Pour : 9/9

13. Départ en retraite d'Éliane VAUTHAY » :

Pour le départ en retraite d'Éliane VAUTHAY, le CM décide de lui allouer un bon d'achat pour un canapé.

Délibération : Pour : 9/9.

14. Réunion avec l'Inspection d'Académie :

Le mercredi 17 mai, a eu lieu une réunion entre le CM, l'Inspection d'Académie, les professeurs de l'école et la présidente de l'APE.

Cette réunion concernait les effectifs à venir :

- Actuellement, les '3 ans' sont accueillis à l'école de Saint-Jean d'Aulps.
- A Seytroux, 2 classes multiniveaux.

Les solutions possibles seraient :

- 1) Création d'une 3^{ème} classe : Réponse de l'inspecteur : « Une ouverture de classe n'est possible qu'à partir de 28 élèves par classe ».
- 2) Relocaliser les '3 ans' à Seytroux et délocaliser les 'CM1 et CM2' à Saint-Jean d'Aulps. Le directeur de l'école informe que, lors du sondage fait auprès des parents, les réponses sont très partagées.
- 3) Un enseignant surnuméraire pour la Vallée : Réponse de l'inspecteur : « Impossible par manque d'enseignants dans le département. Une des raisons de ce manque est le départ des enseignants dans d'autres régions de France (coût de la vie élevé en Haute-Savoie) et la hausse des effectifs dans le département. ».
- 4) Localiser les '3 ans' et les '4 ans' à Saint-Jean d'Aulps. Le maire pense que cette solution est dangereuse : les enfants ayant fait 2 ans à Saint-Jean risquent de ne pas revenir à Seytroux.

- 5) Proposition de l'inspecteur : Fermeture de l'école pour la reconvertir en une garderie. Le maire est contre ; les effectifs ne justifient pas cette solution.

Pour la rentrée 2017 – 2018, le choix a été fait de ne rien changer au fonctionnement actuel.

Pour la rentrée 2018 – 2019 (et les suivantes), le choix n°2 semble le meilleur. Pour cela, il faut s'entendre avec la commune d'accueil et étudier le transport des enfants.

Le directeur de l'école informe que, lors du sondage fait auprès des parents, les réponses sont très partagées.

15. Affaires diverses :

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association 'La Ruche'. Une réunion sera prochainement programmée.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur GOUJAUD, représentant la société GEG ENeR pour l'installation d'une turbine à la cascade de Machard.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association 'La Battante'. Celle-ci est à la recherche de documents sur les scieries de la commune. Olivier et Stéphane se chargent de récolter ces documents.
- Demande du Foyer Rural : La CCHC ne veut plus louer de matériel pour les diverses animations dans les communes. Le Foyer Rural se retrouve sans tables, bancs et tentes pour ses animations ; une demande exceptionnelle de subventions est faite.
Avant toute décision, le CM demande un chiffrage précis des besoins.
- Le repas des Anciens aura lieu en septembre. Le choix du menu aura lieu au prochain CM.
- Journée de l'environnement : La journée est fixée au samedi 17 juin 2017 avec un report au 24 juin (en cas de mauvais temps).

Fin du conseil municipal : 23h30.